



## EDITO DU PRÉSIDENT DU SNUDE PH. KOLF

**Le conseil d'administration du SNUDE se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur et de santé.**

Les soucis professionnels viennent après. Et pourtant, ils ne sont pas dissociables. La dégradation accélérée de nos conditions de travail, continue depuis 10 ans, ne participe pas à améliorer notre bonheur ni notre santé. Le SNUDE, soutenu par la confédération agit au quotidien auprès des caisses, de l'administration, des assureurs pour tenter d'inverser cette tendance. Cette activité syndicale considérable est le fruit du dévouement, de l'esprit d'initiative, du dynamisme et de la bonne entente des membres du conseil d'administration. Je les remercie très chaleureusement.

Les actions à venir sont nombreuses et d'importance majeure pour l'avenir de la profession. Que ce soit la défense de nos droits, de nos conditions de travail, de notre statut (libéral comme hospitalier), de notre place dans le système médical, de notre place en Europe... les sujets à traiter ne manquent pas.

### **Un site Internet est en gestation et facilitera nos échanges.**

Mais le sujet de cette lettre est ailleurs. Nous sommes en période de négociations conventionnelle et la CCAM est bloquée. Notre statut fiscal ne s'améliore pas.

Je retiendrai des négociations en cours deux points positifs

- D'abord une prise en charge des assurances pour 2003 au 2/3 par les caisses. Ca peut pour certains atteindre des sommes importantes. Ce n'est pas rien. Ensuite pour les années à venir est en cours d'élaboration un système de participation des caisses à nos assurances qui devrait respecter notre indépendance.- C'est capital. ...
- Un autre point positif majeur de cette convention est qu'en cas de poursuite, les appels seront suspensifs.

Mais on reste en plein conflit. En ce qui concerne la CCAM, nouvelle nomenclature qui nous est nettement moins défavorable que l'ancienne NGAP, son application aurait dû intervenir au 1er janvier 2003. Cela supposait la mobilisation d'une enveloppe complémentaire. Le gouvernement est en période de vaches maigres, baisse de la croissance oblige. Il a accepté de revaloriser les consultations et a décidé que nous pourrions attendre un an de plus. Il n'a rien compris. Nous ne pouvons plus attendre. Douze ans de blocage des honoraires, c'est trop. Un an de plus, ce n'est pas envisageable.

### **L'usage du DE doit être largement appliqué.**

Il a deux fonctions

d'abord sortir de leur situation financière difficile les échographistes. Leur permettre de payer leurs charges sans angoisse.

Ensuite ce DE exprime très clairement aux autorités notre ras-le-bol.

Attention, il ne s'agit pas de vous demander d'appliquer un tarif syndical. Mais il n'est pas non plus question d'être ambigu : ce DE doit correspondre au rattrapage des douze ans de blocage que nous avons subi. Il ne sert à rien de demander 5 ou 10 euro de DE pour un acte coté KE30. On est alors loin du rattrapage nécessaire.

Pour la mise en pratique de ce DE, vous aviez reçu l'an dernier une LDS spéciale comportant toutes les recommandations et à laquelle je vous invite à vous y référer. Vous trouverez ci-dessous un modèle d'affiche pour votre salle d'attente.

Je vous rappelle que ce mouvement sera, comme tous les autres mouvements syndicaux, d'autant plus efficace, qu'il sera largement appliqué. Nos interlocuteurs savent exactement le nombre de praticiens qui appliquent des DE, depuis quand et quel montant ils réclament en dépassement. Il est illusoire de vouloir faire pression sur les négociations si 10% d'entre nous appliquent un DE ou si les DE demandés sont ridicules.

Pour ceux qui localement pourraient se trouver en difficulté, un courrier personnalisé adressé à vos meilleurs correspondants peut aider à gérer des situations délicates. Expliquez leur nos blocages de 12 ans associés à la décote de certains examens, l'augmentation des charges assurantielles... Ils savent tout cela, nous l'écrivons dans la presse depuis un an. Rappelez-le leur simplement. Et souvenez-vous que la plupart des mutuelles prennent en charge des dépassements de 100 à 200% des tarifs de la nomenclature, soit deux à trois fois le prix NGAP

Je vous rappelle qu'il ne s'agit pas seulement de rétablir l'équilibre financier de nos cabinets. Il s'agit surtout de sauver notre profession, de la rendre à nouveau attractive pour les jeunes praticiens.

Alors, vous n'avez pas le choix, vous devez nous aider à sortir l'échographie de la situation catastrophique dans laquelle elle se trouve, vous devez appliquer nos mots d'ordre, vous devez soutenir le SNUDE.

Alors, grâce à vous, l'année 2003 sera une bonne année pour les échographistes.

# MEDECINS ATTACHES DES HOPITAUX

(F. COLMANT)

## Extrait du compte rendu de l'assemblée générale du 09 décembre 2002

### Historique (Claude Ostré)

- Création de l'A.A.H.F en juin 2000, suite à la suppression de nombreuses vacations dans plusieurs hôpitaux de L'A. R (Assistance Publique des Hôpitaux de Paris)
- Signature d'un protocole d'accord avec M. Bernard Kouchner, le 14-12-2001, à la suite d'une grève de quatre semaines et d'une manifestation.
- Création d'un groupe de travail, chargé de mettre en place un nouveau statut de "praticien attaché", au ministère de la santé.
- Juillet 2002 : les responsables de l'A.A.H.F, reçoivent l'assurance de M. Grouchka, du cabinet de Mr. Matteï, que le décret réglant ce nouveau statut, serait mis en application au premier trimestre 2003.
- Septembre 2002 A.G extraordinaire de l'A.A.H.F : projet de création d'un syndicat des praticiens attachés.
- Devant le silence ministériel entre septembre et novembre 2002 malgré les relances, Création du S.YN.PA, le 12.11.02, et dépôt d'un préavis de grève avec manifestation pour le 9 décembre 2002. "

**Les négociations** conclues avec le précédent gouvernement n'ont pas été entérinées par le **nouveau ministre de la Santé, un calendrier de négociations a été obtenu lors de l'arrêt de la grève du 9 décembre 2002.**

**Le SYMPA** Syndicat National des Praticiens Attachés est en gestation il regroupe pour l'instant, les syndicats suivants

- A.A.H.F, le syndicat des attaches du CHU de Lyon et des HCL, de ST Etienne, de Clermont Ferrand, de Grenoble, de Strasbourg, du Sud Est, de Province Nord.
- Et les adhérents individuels

### Les négociations du 17 JANVIER 2003

Un nouveau projet du statut de praticiens attaché est négocié entre les représentants des attachés et les représentants de la DHOS

**L'AG du SYMPA** aura lieu  
SAMEDI ter FEVRIER à 14 HEURES  
Hôpital Armand TROUSSEAU  
Amphithéâtre Sorel 26 Av DU DR A.  
NETTER 75571 PARIS CEDEX 12

## TOUS AU CONGRES FRANCOPHONE D'ECHOGRAPHIE

(E. LEFEBVRE)

**Le congrès de la SFAUMB  
aura lieu cette année au  
palais des congrès de Paris  
samedi 21 juin, dimanche  
22 juin et le lundi 23 juin  
prochains.**

Cette année est une année un peu particulière puisque le congrès annuel de la SFAUMB s'inscrit dans le cadre d'un nouveau grand congrès francophone d'échographie qui se déroulera tous les ans au printemps au Palais des Congrès et qui réunira à terme tous les congrès ayant trait à l'échographie et qui le désireront.

Dès cette année, ce congrès regroupera des journées vasculaires de Michel DAUZAT, habituellement à Nîmes, la Société Française d'Angiologie, le CFEF, le SNUDE et bien sûr la SFAUMB. D'autres sociétés sont déjà candidates pour l'année prochaine.

Ce nouveau congrès coordonné par la SFAUMB devrait permettre de réunir d'ici quelques années toutes les sensibilités de l'échographie pendant la même période et au même endroit, nous permettant ainsi de bénéficier d'une grande exposition technique et de pouvoir côtoyer les disciplines échographiques que nous connaissons moins.

Il faut soutenir ce nouveau congrès car il est important pour l'avenir de la technique qui nous passionne tous.

Pour cette année les thèmes retenus dans le cadre du congrès de la SFAUMB sont les hautes fréquences (seins, peau, région inguino-scrotale, thyroïde, para-thyroïde, oeil ...) l'appareil digestif (CAT devant un nodule hépatique, CAT devant une anomalie des voies biliaires, CAT devant une masse kystique du pancréas). Enfin, le lundi la matinée sera consacrée à un sujet politique «Quel avenir pour l'échographie en 2003 ?», séance coordonnée par le SNUDE.

Bloquez dès à présent les dates sur votre agenda et venez nombreux. Un programme plus détaillé vous parviendra ultérieurement.

## ANNONCES

### REPLACEMENTS

B LAPLANCHE 33 quai de Marans  
17000LA ROCHELLE

Cherche remplaçante) pour deux mois (avril et mai) échographie gynécologique et obstétricale secteur 2 (congés maternité)

### PROPOSITION DE PRETS

Ayant négocié avec la sogetease, filiale de la société générale des conditions intéressante pour l'achat des appareils pour le CFEF, à la demande de Ph Kolf nous en faisons profiter les adhérents du SNUDE.

Pour 100 euro ttc les mensualités sont de 1,838 sur 5 ans avec une valeur résiduelle de 1%.

La seule condition est d'ouvrir un compte à la S.G. pour ceux qui n'en ont pas et de le faire tourner un peu.

les médecins intéressés par cette proposition me contactez pour le moment afin que je les mette en relation avec le responsable de sogetease qui s'occupe du dossier.

Amicalement.

Jean Guillon, trésorier cfef  
48 rue saint Louis, 27000 Evreux  
02 32 33 60 63  
guillon1 @club-internet.fr

## SOMMES-NOUS MALADES DE L'ÉCHOGRAPHIE ?

Notre métier nous passionne, nous rend-il malade. Le SNUDE veut initier une pré étude sur les conséquences de notre activité sur notre santé "physique".  
Premier Chapitre : les cervicalgies de l'échographiste. Réponses à envoyer à LDS, chez Fr Colmant ....

### VOUS

Age .  
Taille

Poids

Étés vous plutôt 0 Télévision, E1 jeux de société, sportif, 0 très sportif

Étés vous droitier E gaucher

Souffrez-vous de cervicalgies non LI oui

(quelle que soit la réponse merci de poursuivre)

Souffrez-vous d'autres douleurs rachidiennes ou articulaires.

A quel niveau

Avez vous subi un accident portant sur le rachis cervical : D oui U non

Étés vous atteint de cyphose ou scoliose : E1 oui E non

Dans votre famille est-on facilement sujet aux dorsalgies : 0 oui E1 non

Portez-vous des lunettes oui 0 non

Depuis l'enfance ? E oui E1 non

D Myope E1 Hypermétrope D **Presbyte**

Type de verres

D Focale unique, E1 Demi-lunes,  
E1 Semi Progressifs, D Progressifs,  
Progressifs inversés

### VOTRE ACTIVITÉ

Année de début d'activité en échographie

Nombre annuel d'actes

Tenez vous la sonde de la main E droite ou E1 gauche

Tenez vous la sonde de la main D droite ou U gauche

Nombre moyen de kilomètres parcourus en voiture chaque année

### VOTRE INSTALLATION

Hauteur de votre siège

Hauteur de la table d'examen

hauteur du centre de l'écran

Distance siège écran

Par rapport à l'horizontale de vos yeux, le centre de votre écran est E1 au-dessus E1 au même niveau E1 au dessous

Pendant l'examen êtes vous assis entre la table et un bureau /écritoire: oui 0 non

Par rapport à la table d'examen, êtes vous du même coté que l'appareil E1, ou de l'autre côté N

Tournez vous votre regard à plus de 45° d'un cote ou d'autre (par rapport à l'axe yeux-écran) 0 oui U non 0 rarement E1 Entre 0 et 5 fois par examen 1:1 Plus de 5 fois par examen

### SUBSIDIAIRE

Pensez vous que votre activité puisse procurer d'autres problèmes de santé ? oui O non

Lesquels ?

Merci d'avoir répondu et de retourner ce bulletin à Dr F Colmant - 23, rue Jomayère - 42100 Saint-Étienne

## BULLETIN D'ADHÉSION

(ou RENOUVELLEMENT).

Le Conseil d'Administration du SNUDE a fixé la cotisation 2003 à 130 euros. Cette somme est à adresser par chèque libellé à l'ordre du Trésorier du SNUDE et envoyer à Yves i ALIBERT, trésorier du SNUDE, 104 Avenue de Chinon, 37300 JOUE LES TOURS.

Merci d'accompagner votre envoi du bulletin ci-dessous qui permet de vérifier et de mettre à jour notre fichier. J'insiste pour que vous nous communiquiez votre adresse électronique. Le courrier électronique est le seul moyen pour transmettre des informations rapidement et à bas prix.

NOM :

Prénom :

Adresse professionnelle : .....

.....

.....

.....

Té l. : .....

Fax : .....

Mail : .....

Mode d'exercice : .....

Vacations hospitalières : .....

Année de naissance : .....

Ci-joint un chèque du montant de la cotisation annuelle.

Un reçu fiscal sera adressé par le trésorier en fin d'année civile.



## Exemple d'affiche pour votre salle d'attente

Les honoraires des médecins échographistes sont bloqués depuis 12 ans.  
les charges de fonctionnement des cabinets augmentent régulièrement et en particulier le prix des appareils d'échographie mais aussi les charges assurantielles.

Cette situation nous impose de demander un supplément pour certains actes trop mal cotés, pour certaines prestations particulières ou pour les examens réalisés en dehors des heures normales d'ouverture du cabinet.

### Heures d'ouverture du cabinet

lundi

mardi :

mercredi | :

jeudi

vendredi :

samedi

En dehors de ces heures un supplément sera demandé.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions d'avance de bien vouloir nous pardonner ce désagrément.

retourner

Yves Alibert,

104 (Avenue de Chinon,  
37300 **joue les** Tours

